



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE LORRIS

MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le

16 JUIN 2026

ID : 045-214501504-20260610-D2026_40-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 10 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 02/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PROCHASSON Grégory, Mme BELLANGER Isabelle, M. GEINDREAU Vincent, Mme GUILLEMINOT Patricia, M. PICARD Sébastien, M. THOMAS Julien

Excusés avant donné procuration : M. FRAPPIN Christophe à M. PROCHASSON Grégory, Mme GRANGÉ Tracy à Mme MAULARD Marie-Odile

Excusé : M. FRANCART Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme BELLANGER Isabelle

D2026_40 – Abonnements documentaires

La Maire précise que par la délibération 14092018_06, le Conseil Municipal réuni le 14 septembre 2018 a accepté de payer la moitié des abonnements internet de " La Vie Communale " et de " Pédagogiche " à la Mairie de Montliard car elle a en commun la même secrétaire de Mairie.

Il est donc proposé de poursuivre et donc de prendre en charge la moitié de l'abonnement internet de " La Vie Communale " et de " Pédagogiche ".

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

— autorise la Maire à :

- ◆ poursuivre le rapprochement avec la collectivité concernée,
- ◆ signer, si nécessaire, tout document,
- ◆ payer de moitié les abonnements internet de " La Vie Communale " et de " Pédagogiche ".

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 12/06/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,



Le secrétaire de séance,

Mme BELLANGER Isabelle